DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP)

NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE	DATE:March 2, 2022
	RÉFÉRENCE: RFP 002 PNUD_2022_Cabinet_Veille Emploi ANPE

Monsieur/ Madame,

Nous vous prions de bien vouloir soumettre votre proposition pour le :

Recrutement d'un cabinet national pour la mise en place d'un mécanisme de veille sur la dynamique du marché du travail.

Veuillez-vous laisser guider par le formulaire ci-joint en tant qu'annexe 3, lors de la préparation de votre proposition.

Les propositions doivent être soumises par courriel avec comme objet « **RFP 002 PNUD_2022_Cabinet_Veille Emploi ANPE** » à l'adresse procurement.tg@undp.org au plus tard :**Friday, March 25, 2022**

Votre proposition doit être exprimée en **français**, et valide pour une période minimale **de 120 jours**

Lors de la préparation de votre proposition, il est de votre responsabilité de vous assurer qu'elle parvenir à l'adresse ci-dessus au plus tard à la date limite indiquée plus haut. Les propositions reçues par le PNUD après la date limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en considération pour évaluation. Si vous soumettez votre proposition par e-mail, veuillez-vous assurer qu'elle est signée et est en format .PDF, et exempte de virus ou de fichiers corrompus.

Les services proposés sont examinés et évalués sur la base de l'exhaustivité et de la conformité de la proposition et de la réactivité aux exigences de la Demande de Proposition et de toutes les autres annexes fournissant des détails sur les exigences du PNUD.

La proposition qui répond à toutes les exigences, répond à tous les critères d'évaluation et offre le meilleur rapport qualité-prix sera sélectionnée et se verra attribuer le contrat. Toute offre qui ne répond pas aux exigences sera rejetée.

Tout écart entre le prix unitaire et le prix total est recalculé par le PNUD, et le prix unitaire prévaut, et le prix total est corrigé. Si le fournisseur de services n'accepte pas le prix final sur la base du nouveau calcul et de la correction des erreurs par le PNUD, sa proposition sera rejetée.

Aucune variation de prix due à l'escalade, à l'inflation, à la fluctuation des taux de change ou à tout autre facteur de marché ne sera acceptée par le PNUD après réception de la Proposition. Au moment de l'attribution du contrat ou du bon de commande, le PNUD se réserve le droit de faire varier (augmenter ou diminuer) la quantité de services et/ou de biens, jusqu'à un maximum de vingt-cinq pour cent (25 %) de l'offre totale, sans modification du prix unitaire ou d'autres conditions générales.

Tout Contrat ou Bon de commande qui sera émis à la suite de la présente RFP sera soumis aux Conditions Générales ci-jointes. Le simple fait de soumettre une Proposition implique que le Prestataire accepte sans réserve les Conditions Générales du PNUD, ci-jointes en annexe 3.

Veuillez noter que le PNUD n'est pas tenu d'accepter une Proposition, ni d'attribuer un contrat ou un bon de commande, ni d'être responsable des coûts associés à la préparation et à la soumission d'une Proposition par un Fournisseur de services, quels que soient le résultat ou la manière dont le processus de sélection est mené.

La procédure de protestation des fournisseurs du PNUD vise à donner la possibilité de faire appel à des personnes ou à des entreprises qui n'ont pas fait l'objet d'un appel dans le cas d'un processus de passation de marchés concurrentiels. Dans le cas où vous pensez que vous n'avez pas été traité équitablement, vous pouvez trouver des informations détaillées sur les procédures de protestation des fournisseurs dans le lien suivant :
http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/business/protest-and-sanctions.html

Le PNUD encourage tous les fournisseurs de services potentiels à prévenir et à éviter les conflits d'intérêts, en divulguant au PNUD si vous, ou l'un de vos affiliés ou personnel, avez participé à la préparation des exigences, de la conception, des estimations de coûts et d'autres informations utilisées dans cette demande de propositions.

Le PNUD applique une tolérance zéro à l'égard de la fraude et d'autres pratiques interdites, et s'engage à prévenir, identifier et traiter tous ces actes et pratiques contre le PNUD, ainsi que les tiers participant aux activités du PNUD. Le PNUD attend de ses prestataires de services qu'ils adhèrent au Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies qui se trouve dans ce lien :
https://www.un.org/Depts/ptd/sites/www.un.org.Depts.ptd/files/files/attachment/page/pdf/unscc/conduct_english.pdf

Merci et nous sommes impatients de recevoir votre proposition.

Cordialement,

Mactar FALL
Représentant Résident Adjoint
3/2/2022

Annexe 1

Description des exigences

Contexte de l'exigence	La problématique de l'emploi en général, et celle des jeunes en particulier, est une préoccupation majeure au Togo. Pour y faire face, le gouvernement a renforcé depuis 2010 ses interventions visant à lutter contre le chômage et le sous-emploi avec des résultats appréciables. Ces interventions sont matérialisées par la mise en place de plusieurs mécanismes, projets et programmes tendant à améliorer l'insertion socioprofessionnelle des demandeurs d'emploi. Par ailleurs, dans la perspective de donner une nouvelle impulsion à l'économie et d'augmenter la contribution de l'investissement privé à la croissance économique génératrice d'emplois pour les jeunes, le gouvernement a entrepris une série de réformes ayant contribué à l'amélioration considérable du climat des affaires. Il en résulte d'importants investissements dans les infrastructures (routières, portuaires, aéroportuaires), dans l'économie numérique, l'agriculture, le tourisme, les mines, l'énergie, l'environnement etc. S'inscrivant dans la dynamique du renforcement de l'investissement pour accroître ainsi le potentiel de création d'emplois, le cadre législatif et règlementaire a été renforcé notamment l'adoption du code des investissements (2019) et d'un nouveau code du travail ayant introduit beaucoup de flexibilité au niveau des relations professionnelles (2020). Ces interventions ont permis d'infléchir la tendance à la hausse du taux combiné de chômage et de sous-emploi qui est passé de 28,3% en 2015 à 16,1% en 2017. Toutefois, les mutations technologiques induites par la mondialisation ont eu un impact sur l'économie et le social avec comme conséquences notamment la suppression des emplois, l'émergence de nouveaux emplois, le décalage entre les formations dispensées et les besoins des entreprises minorant ainsi le destin professionnel des actifs de l'économie. A ces défis s'ajoutent les effets de l'apparition et de la propagation de la pandémie liée à la COVID-19 qui a des répercussions sur les sphères économique et sociale notamment sur les activités des entreprises et la promotion de l'emploi. Pour relever ces défis, en particulier ceux liés à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et renforcer la dynamique de création d'emplois, le Gouvernement met en œuvre le plan national de développement (PND 2018-2022) dont l'ambition est d'opérer la transformation structurelle de l'économie avec comme impact la création à terme de 500 000 emplois directs. Par ailleurs, la feuille de route présidentielle (2020-2025) envisage, en son axe 2, de dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie. Pour mesurer les performances réalisées en matière de promotion d'emploi et capitaliser efficacement l'impact du PND et de la feuille de route présidentielle, il est indispensable de rendre disponible à temps réel les informations sur le dynamisme du marché du travail. Un effort est fait dans ce sens par l'ANPE pour mettre en place une plateforme en ligne dénommée « Système d'Information sur le Marché du Travail » afin de collecter et mettre à la disposition du public et des pouvoirs publics les informations sur le marché du travail. Cependant, ce système d'information reste limité, parce que couvrant très peu le secteur privé. En effet, il éprouve des difficultés à disposer des données nécessaires à la production d'informations statistiques fiables

	sur les emplois générés par l'économie comme le souhaite les plus hautes autorités du pays. Faute d'un mécanisme cohérent et intégré de veille permettant la remontée d'informations les résultats attendus du PND, le gouvernement serait confronté au sempiternel problème de capitalisation des acquis. Aussi, le système national d'informations sur le marché du travail doit-il se doter d'un mécanisme de veille sous forme de plateforme de remontée d'informations sur les emplois créés et les besoins en recrutement des entreprises permettant non seulement de rendre compte en temps réel des progrès en matière de création d'emplois mais aussi d'anticiper sur les besoins en compétences en vue d'améliorer l'adéquation entre les formations offertes et les besoins des entreprises. Ce dispositif informationnel doit également rendre compte de la pression exercée sur le marché du travail en termes de flux de nouveaux diplômés. C'est dans cette perspective que l'Agence nationale pour l'emploi se propose de recruter un cabinet chargé de la conception de ladite plateforme dont la finalité est de disposer en temps réel des informations sur les emplois crées, les statistiques sur les sortants du système éducatif et de formation professionnelle en vue d'une meilleure prise de décisions.
Partenaire d'exécution du PNUD	N/A
Brève description des services requis[1]	Mettre en place une plateforme digitale intégrée permettant de disposer en temps réel les données sur la dynamique du marché du travail en notamment les informations sur les diplômés du système éducatif, les emplois créés par la fonction publique, le secteur parapublic et privé et les autres organismes. De manière spécifique il s'agira : • Concevoir et déployer une application web et mobile permettant la remontée des informations sur les emplois créés dans les communes ; • Concevoir des fonctionnalités permettant de recueillir les informations sur les offres et les demandes d'emploi et les renseignements sur des licenciements, des démissions, des départs à la retraite, des cas de décès d'employés, des recrutements effectués, des offres d'emploi non satisfaites et des besoins en main d'œuvre à court terme ; • Concevoir des fonctionnalités permettant de consigner des informations relatives aux diplômés des universités, des écoles et des centres d'enseignement technique et de formation professionnelle ; • Permettre l'exportation des données vers différents formats à savoir xlsx, pdf, csv, dta, sav, etc • Former les différents acteurs sur les modalités d'utilisation de la plateforme conçue ; • Assurer le transfert de compétences aux informaticiens de l'ANPE aussi bien sur la base de données que sur l'applicatif ;

[1] *Un cahier des charges détaillé peut être joint si les informations énumérées dans la présente annexe ne sont pas suffisantes pour décrire pleinement la nature des travaux et d'autres détails des exigences.*

	• Prendre en compte les recommandations et orientations éventuelles de l'équipe de projet ; • Proposer un cahier de tests de fonctionnalités à chaque étape de développement contenant tous les cas de simulations en prenant en compte les besoins d'exploitation des utilisateurs ; • Lancer la plateforme lors d'un atelier regroupant les principaux acteurs ; • Assurer le suivi et la maintenance de la plateforme pendant une année après la réception définitive.
Liste et description des extrants attendus à livrer (Livrables)	A la fin de l'activité, la plateforme est opérationnelle et capable de générer les informations suivantes prenant en compte tous les acteurs du marché du travail : • Les données sur l'emploi désagrégées par sexe, catégorie socioprofessionnelle, branche d'activités, région, commune, âge (15-35 ans, 36 ans ou plus) et type d'emploi (permanent, temporaire, saisonnier, occasionnel) ; • Les données sur les besoins en recrutement des entreprises par branche d'activités, par profession/métier, par région, par commune, par type de contrat (CDD, CDI) ; • Les données sur les diplômés par sexe, par diplôme, par filière/domaine d'études, par centre de formation et par tranche d'âge (15-35 ans, 36 ans ou plus). • Par ailleurs, il est attendu du cabinet que : • Les utilisateurs soient formés ; • Les administrateurs soient formés pour assurer le suivi et la gestion de la plateforme • Les compétences soient effectivement transférées aux informaticiens de l'ANPE ; • Le cahier de tests de fonctionnalité soit disponible ; • La plateforme soit lancée et opérationnelle ; • Le suivi et la maintenance de la plateforme soient assurés.
Personne pour superviser le travail et le rendement du fournisseur de services	**ANPE & Le PNUD**
Fréquence des rapports	*Rapport de cadrage validé* *Rapport provisoire après les tests et intégrations* *Rapport final et tous les délivrables décrits dans les TdRs*
Exigences en matière de rapports d'étape	En français courant
Lieu de travail	☒ Adresse(s) exacte(s) **Lomé** ☐ Chez l'entrepreneur

<table>
<tr><td>Durée prévue des travaux</td><td>60 jours ouvrable</td></tr>
<tr><td>Date de début prévisionnelle</td><td>04/04/2022</td></tr>
<tr><td>Dernière date d’achèvement</td><td>30/07/2022</td></tr>
<tr><td>Voyages prévus</td><td><table>
<tr><th>Destination(s)</th><th>Durée estimée</th><th>Brève description du but du voyage</th><th>Date(s) cible(s)</th></tr>
<tr><td>N/A</td><td></td><td></td><td></td></tr>
</table></td></tr>
<tr><td>Exigences particulières en matière de sécurité
(En cas de voyage)</td><td>☐ Habilitation de sécurité de l’ONU avant le voyage
☐ Achèvement de la formation de base et avancée en matière de sécurité de l’ONU
☐ Assurance voyage complète
☐ Autrui [pls. préciser]</td></tr>
<tr><td>Installations à fournir par le PNUD (c.-à-d. doivent être exclues de la proposition de prix)</td><td>☐ Espaces et installations de bureaux
☐ Services d’impression et de photocopie
☐ Transport terrestre
☐ Autrui [pls. préciser]</td></tr>
<tr><td>Calendrier de mise en œuvre indiquant la répartition et le calendrier des activités/sous-activités</td><td>☒ Obligatoire
☐ Non requis</td></tr>
<tr><td>Noms et curriculum vitae des personnes qui participeront à l’exécution des services</td><td>☒ Obligatoire

☐ Non requis</td></tr>
<tr><td>Monnaie de la proposition</td><td>☐ Dollars des États-Unis
☐ Euros
☒ Monnaie locale</td></tr>
<tr><td>Taxe sur la valeur ajoutée sur la proposition de prix[2]</td><td>☐ doit inclure la TVA et les autres impôts indirects applicables
☒ doit être hors TVA et autres impôts indirects applicables</td></tr>
<tr><td></td><td></td></tr>
</table>

[2] *Le statut d’exonération de la TVA varie d’un pays à l’autre. Pls. vérifier tout ce qui est applicable au CO du PNUD/BU nécessitant le service.*

<table>
<tr><td>Période de validité des propositions (comptage pour le dernier jour de soumission des devis)</td><td>☐ 60 jours
☐ 90 jours
☒ 120 jours

Dans des circonstances exceptionnelles, le PNUD peut demander au Proposant de prolonger la validité de la Proposition au-delà de ce qui a été initialement indiqué dans la présente DP. La Proposition confirmera ensuite la prolongation par écrit, sans aucune modification de quelque nature que ce soit sur la Proposition.</td></tr>
<tr><td>Cotations partielles</td><td>☒ Non autorisé
☐ Autorisé [pls. fournir des conditions pour les devis partiels et s’assurer que les exigences sont correctement énumérées pour permettre les devis partiels (par exemple, en lots, etc.)]</td></tr>
<tr><td>Modalités de paiement[3]</td><td><table>
<tr><th>Extrants</th><th>Pourcentage</th><th>Timing</th><th>Condition de libération du paiement</th></tr>
<tr><td>Rapport provisoire après les tests et intégrations</td><td>40%</td><td></td><td rowspan="4">Dans les trente (30) jours suivant la date à laquelle les conditions suivantes sont réunies :
a) L’acceptation écrite par le PNUD (c’est-à-dire non la simple réception) de la qualité des résultats; et
b) Réception de la facture du Prestataire.</td></tr>
<tr><td>Rapport final et tous les délivrables décrits dans les TdRs</td><td>50%</td><td></td></tr>
<tr><td>Retenue de garantie sur 1 an</td><td>10%</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td></tr>
</table></td></tr>
<tr><td>Personne(s) pour examiner/inspecter/approuver les livrables/services terminés et autoriser le décaissement du paiement</td><td>ANPE & PNUD</td></tr>
<tr><td></td><td></td></tr>
</table>

[3] *La préférence du PNUD est de ne pas payer quelconque quantité En avance lors de la signature du contrat. Si le fournisseur de services exige strictement le paiement En avance, il ne sera limité qu’à 20% du prix total indiqué. Pour tout pourcentage plus élevé, ou tout montant avancé supérieur à 30 000 $, Le PNUD exige le Service Provider pour soumettre une banque garantie ou chèque bancaire à l’ordre du PNUD, en le même montant que le paiement avancé par le PNUD au prestataire de services.*

Type de contrat à signer	☐ Bon de commande ☐ Contrat institutionnel ☒ **Contrat de services professionnels** ☐ Accord à long terme[4] *(si LTA doit être signé, précisez le document qui déclenchera l'appel. Par exemple, PO, etc.)* ☐ Autre type de contrat *[pls. préciser]*
Critères d'attribution des contrats	☐ Devis le plus bas parmi les offres techniquement réactives ☒Score combiné le plus élevé (basé sur l'offre technique de 70% et la répartition du poids du prix de 30%) ☒Acceptation pleine et entière des Conditions Générales du Contrat PNUD (CGV). Il s'agit d'un critère obligatoire et ne peut être supprimé quelle que soit la nature des services requis. La non-acceptation des CGV peut être un motif de rejet de la Proposition.
Critères d'évaluation de la proposition	L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques sera faite avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières des candidats qualifiés. 1. **Évaluation technique** Les cabinets seront évalués conformément à la grille ci-dessous : Seuls les candidats ayant obtenu au moins 70% des points à l'issue de l'évaluation technique seront pris en compte pour l'évaluation financière

Critères d'éligibilités du Cabinet	**Oui/non**
Le Cabinet devra avoir les expériences avérées suivantes :	
Au moins 3 ans d'expérience dans le domaine d'implémentation et de déploiement des Systèmes d'Information (SI);	Oui/non
Avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires (Fournir les attestations de bonne fin d'exécutions est indispensable);	Oui/non
Avoir des compétences avérées dans la conception et la mise en place des SGBDR (Systèmes de Gestion de Bases de Données Relationnelles) (Faire une liste des projets similaires réalisés)	Oui/non
Être capable de travailler en Français avec une bonne connaissance de l'Anglais.	Oui/non
Critères techniques	**100 Points**

[4] *Période minimale d'un (1) an et peut être prolongée jusqu'à un maximum de trois (3) ans sous réserve d'une évaluation satisfaisante du rendement. Cette demande de propositions peut être utilisée pour les LTE si les achats annuels ne dépassent pas $200,000.00.*

Le Cabinet mettra en place le personnel suffisant et de qualité pour assurer les prestations requises et un travail de qualité pendant toute la durée de la mission. Le Cabinet devra proposer au minimum une équipe ayant au minimum les qualifications et profils clé suivante:	
Un chef de mission : Expert en développement d'applications, développeur Full Stack	**30 Points**
Justifier d'une formation d'au moins de niveau Bac + 4 en génie logiciel	5 Points
Avoir au minimum 10 ans d'expérience, dans le domaine des TIC et du numérique	10 Points
Avoir réalisé au moins deux missions similaires de préférence dans le cadre du marché du travail	10 Points
Avoir de bonnes connaissances sur les tests logiciels (test unitaires, tests d'intégration, tests fonctionnels, tests de montée en charge, etc.)	1 Points
Expérience dans la conduite de projets informatiques d'envergure	2 Points
Disposer de bonnes connaissances du secteur de l'emploi et de la formation professionnelle en Afrique, au sud du Sahara et en particulier au Togo	2 Points
Un expert en développement d'applications	**10 Points**
Avoir au moins une formation de niveau BAC +3 en informatique avec spécialisation en développement d'applications.	2 Points
Avoir une expérience au moins de 5 ans dans l'implémentation et de déploiement des Systèmes d'Information (SI)	3 Points
Avoir réalisé au moins une mission similaire ; Expérience dans la mise en œuvre de la solution proposée	5 Points
Un Expert en réseaux et base de données:	**20 Points**
Avoir au moins une formation de niveau BAC +3 en informatique avec spécialisation en réseaux ou base de données	5 Points
Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'implémentation et le déploiement des Systèmes d'Information (SI)	5 Points
Avoir réalisé au moins une mission similaire	3 Points
Expérience dans la mise en œuvre de la solution et de la base de données proposées	7 Points
Approche méthodologique pertinente au regard des exigences en termes d'identification des outils appropriés :	**40 Points**
Compréhension de la mission	10 Points
Technologies et architecture du logiciel proposé	10 Points
Méthodologie proposée	10 Points
Chronogramme de réalisation de la mission	5 Points
Plan de formation et d'accompagnement	5 Points

La note minimale pour la qualification technique est de 70 points sur 100.

	La méthode combinée (70% pour l'offre technique et 30% pour l'offre financière) est retenue pour la sélection finale. 2. **Évaluation Financière** La formule utilisée pour déterminer les scores financiers est la suivante : Sf =100 x Fm /F, où Sf est le score financier, Fm est la proposition la moins-disante et F le prix de la proposition considérée. 3. **Évaluation finale** La méthode combinée sera utilisée pour l'évaluation finale. La notation finale sera la moyenne pondérée de la note technique et de la note financière avec les coefficients de pondération suivants : score technique (70%) et score financier (30%) ; La note totale (T) sera donc : T= St X 0,70 + Sf X 0,30
Le PNUD attribuera le contrat à :	☐ Un seul et unique fournisseur de services ☒ **Un ou plusieurs fournisseurs des services, en fonction des facteurs suivants:** ***Groupement entre cabinet national et international autorisé***
Conditions générales du contrat[5]	☒**Conditions générales des contrats (biens et/ou services)** ☐ Conditions générales pour les contrats de minimis (services seulement, moins de 50 000 $) Les conditions générales applicables sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.undp.org/content/undp/en/home/procurement/business/how-we-buy.html
Annexes à la présente RFP[6]	☒ **Formulaire de soumission de la proposition (annexe 3)** ☒ **TdR détaillé** ☐ Autrui[7]*[pls. préciser]*
Personne-ressource pour les demandes de renseignements (Demandes de renseignements écrites seulement)[8]	**PNUD** ***clarification.tg@undp.org*** Tout retard dans la réponse du PNUD ne doit pas être utilisé comme motif de prolongation du délai de soumission, à moins que le PNUD ne détermine qu'une telle prolongation est nécessaire et ne communique un nouveau délai aux Proposants.

[5] *Service PLes roviders sont avertis que la non-acceptation des termes des Conditions Générales de Vente (CGV) peut être un motif de disqualification de ce processus d'approvisionnement.*
[6] *Lorsque l'information est disponible sur le Web, une URL pour l'information peut simplement être fournie.*
[7] *Un mandat plus détaillé en plus du contenu de cette RFP peut être joint ci-après.*
[8] *Cette personne de contact et cette adresse sont officiellement désigné par le PNUD. Si des demandes de renseignements sont envoyées à d'autres personnes ou adresses, même s'il s'agit de membres du personnel du PNUD, le PNUD n'a aucune obligation de répondre et ne peut pas non plus confirmer que la demande a été reçue.*

Autres informations **Document à fournir** Pour démontrer sa légalité et ses qualifications, chaque candidat (e) devra soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :	**Offre**	**Documents**	**Description**
	<u>Partie 1</u> A: Pièces administratives	Certificat d'immatriculation	Immatriculation au registre du commerce ou statuts ou toute autre pièce équivalente (Critère éliminatoire)
		Quitus fiscal	Une attestation de paiement (quitus fiscal) délivrée par l'administration fiscale attestant que le soumissionnaire est à jour de ses obligations fiscales ou une attestation d'exonération fiscale, si le soumissionnaire jouit d'un tel privilège (Critère éliminatoire)
		Quitus social	Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale attestant que le soumissionnaire est à jours de ses obligations (Critère éliminatoire)
		Profil de l'entreprise	Brève description du cabinet
	<u>Partie 1</u> B: Offre Technique	Note méthodologique bien détaillée pour l'exécution de la mission attendue	Une brève méthodologie montrant : ➢ votre compréhension de la mission, ➢ la technologies et architecture du logiciel ➢ la méthodologie proposée et ➢ un chronogramme précis de la mise en œuvre de la mission
		Lite des projets SGBDR réalisés	Liste des missions de conception et la mise en place des SGBDR (Systèmes de Gestion de Bases de Données Relationnelles)

Lettre de manifestation d'intérêt	Une lettre d'intérêt, expliquant pourquoi vous considérez votre cabinet approprié pour ce travail
Curriculum Vitae	CV du personnel technique proposé pour ce projet. Les CV doivent souligner leurs compétences et expériences dans des projets similaires ; et références de travail - coordonnées (adresses e-mail) de référence (Entreprises pour lesquelles vous avez produites missions similaires).
Diplôme et attestation	Diplômes et attestations de tout le personnel proposé
Projets similaires menés par le cabinet	La liste des projets menés par le cabinet avec les institutions internationales, banques, grandes sociétés étatiques, ou de nature similaire montrant son expertise dans la réalisation de vidéos
Preuve de missions similaires réalisées	Fournir 3 attestations de bonne fin d'exécution ou tout autre document prouvant l'exécution de missions similaires
Partie 2 : Offre Financière	Tableau des coûts	Selon les spécifications du cahier des charges

NB : Veuillez suivre la démarche indiquée sur l'annexe 2 « FORMULAIRE DE SOUMISSION DE LA PROPOSITION DU FOURNISSEUR DE SERVICES »

Annexe 2

FORMULAIRE DE SOUMISSION DE LA PROPOSITION DU FOURNISSEUR DE SERVICES[9]

(Ce formulaire doit être soumis uniquement à l'aide de l'en-tête/ papeterie officiel du fournisseur de services)[10]

[insérer : *Location]*.
[insérer : *Date]*

À: [*insert: Nom et adresse du point focal du PNUD]*

Monsieur/Madame,

Nous, soussignés, proposons par la présente de fournir les services suivants au PNUD conformément aux exigences définies dans la RFP datée *[préciser la date]*, et à toutes ses annexes, ainsi qu'aux dispositions des Conditions générales du contrat du PNUD :

A. **Qualifications du fournisseur de services**

Le prestataire de services doit décrire et expliquer comment et pourquoi il est la meilleure entité qui peut répondre *aux exigences du PNUD en indiquant ce qui suit :*

a) Profil – décrivant la nature de l'entreprise, le domaine d'expertise, les licences, les certifications, les accréditations;
b) Licences commerciales – Certificat d'immatriculation, Quitus fiscal, Quitus social, etc.
c) Antécédents – liste des clients pour des services similaires à ceux requis par le PNUD, indiquant la description de la portée du contrat, la durée du contrat, la valeur du contrat, les références des contacts et les preuves;
d) Certificats et accréditation – y compris les certificats de qualité, les enregistrements de brevets, les certificats de durabilité environnementale, etc.
e) Auto-déclarassions écrite indiquant que l'entreprise ne fait pas l'une des autres listes du Conseil de sécurité des Nations Unies 1267/1989, de la liste des divisions des achats des Nations Unies ou d'une autre liste d'inéligibilité des Nations Unies.

B. **Méthodologie proposée pour l'achèvement des services**

Le fournisseur de services doit décrire comment il traitera/fournira les demandes de la DP; fournir une description détaillée des caractéristiques essentielles de rendement, des conditions de déclaration et *des* mécanismes *d'assurance de* la qualité qui *seront mis en place,* tout *en démontrant que* la méthodologie *proposée* sera appropriée aux conditions locales et au contexte *du travail.*

C. **Qualifications du personnel clé**

---

[9] *Ceci sert de guide au fournisseur de services dans préparer la proposition.*
[10] *Fonctionnaire Papier à en-tête/Papeterie doit indiquer les coordonnées – adresses, e-mail, Téléphone et les numéros de télécopieur – à des fins de vérification*

Si l'appel d'offres l'exige, le fournisseur de services doit fournir : *a) Noms et qualifications du personnel clé qui effectuera les services en indiquant qui est* chef *d'équipe, qui soutient, etc.;* *b) Les CV démontrant des qualifications, les attestations de travail et les diplômes ; et* *c) Confirmation écrite de chaque personnel qu'ils sont disponibles pour toute la durée du contrat.*

D. **Répartition des coûts par livrable***

	Livrables ***[list them comme mentionné dans la demande de propositions]***	**Pourcentage du prix total** ***(Poids pour paiement)***	**Prix** ***(Montant forfaitaire, tout compris)***
2	Rapport provisoire après les tests et intégrations	40%	
3	Rapport final et tous les délivrables décrits dans les TdRs	50%	
4	Retenue de garantie sur 6 mois	10%	
5	Total	100 %	

**C'est la base des tranches de paiement*

E. **Répartition des coûts par composante des coûts *[Ceci n'est qu'un exemple]*:**

Description de l'activité	**Unité**	**Quantité**	**Total**
A. Installation du logiciel			
Achat des matériels (Faire le détail des matériels à payer)			
Honoraire chef de mission			
Honoraire expert en développement d'applications			
Honoraire expert en réseaux et base de données			
B. Frais de formation			
C. Autres coûts connexes (si applicable : Veuillez détaillez)			

[Nom et signature de la personne autorisée du fournisseur de services]
[Désignation]
[Date]

NB :

1. Les parties A, B et C (offre technique) doivent être soumissionnées dans un même fichier et les parties D et C (Offre financière) doivent être soumissionnées dans un autre fichier et protégées par un mot de passe.

2. Les TDRs détaillés sont annexés à cette demande de proposition